



LA UNE

Les industriels lorgnent le futur grand plan numérique de Luc Chatel

Par Louise Fessard

Article publié le lundi 08 février 2010

En visite au Bett, le salon mondial du numérique éducatif à Londres, le 17 janvier, le ministre de l'éducation, Luc Chatel, a réaffirmé sa volonté de lancer un grand plan numérique pour l'école «*dans le cours du premier trimestre 2010* ». Près de 7.000 communes de moins de 2.000 habitants ont déjà bénéficié de subventions de 10.000 euros pour équiper leur école dans le cadre du plan écoles numériques rurales.

Devant une rangée d'industriels français du numérique, il a confirmé la possibilité d'utiliser une partie du grand emprunt à cette fin. Car derrière le ministre de l'éducation, l'ancien secrétaire d'Etat à l'industrie n'est pas très loin. «*Ce sont des réservoirs, des perspectives de croissance très importants que d'avoir des pouvoirs publics qui investissent de manière durable dans ce secteur* », lance ainsi Luc Chatel.

© Cap Digital

En moyenne, l'école française ne dispose que d'un ordinateur pour 12 élèves (contre un pour 6 en Grande-Bretagne) et moins de 30.000 tableaux blancs interactifs (contre 470.000 en Grande-Bretagne). Plus préoccupant, il existe une grande disparité d'équipement entre les territoires : un rapport de la Cour des comptes révélait en décembre 2008 que, dans les écoles primaires, le taux d'équipement allait d'«*un ordinateur pour 5 élèves à un pour 138 élèves* » selon les communes.

La faute à une absence de politique nationale : ce sont les collectivités territoriales (commune pour les écoles, département pour les collèges, région pour les lycées) qui financent ordinateurs, logiciels, connexion au réseau. «*C'est bien de venir voir les innovations* », se désolait un principal de collège rencontré au salon professionnel Educatic en novembre 2008, *mais budgétairement on n'a pas la maîtrise, c'est le conseil général qui décide.* »

Aussi le plan écoles numériques rurales, qui a laissé aux écoles candidates le choix des solutions informatiques tout en assurant un financement étatique, a-t-il fait mouche parmi les petites communes. Devant l'afflux des candidatures, Luc Chatel a dû débloquer 17 millions d'euros supplémentaires, en plus de l'enveloppe initiale de 50 millions. «*Le fait que l'Etat prenne en charge ce dispositif peut éviter un accroissement des inégalités* », se réjouit Gilles Moindrot, secrétaire général du SNUipp, le principal syndicat des professeurs des écoles.

Privilégier ressources et formation

Le matériel n'est pas «*forcément le nerf de la guerre* », a souligné Luc Chatel le 17 janvier, jugeant en revanche «*absolument capi-*

tales la question des ressources pédagogiques et la question de la formation ». Le député (UMP) des Yvelines, Jean-Michel Fourgous, doit rendre son rapport sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) à Luc Chatel le 15 février. «*Si on ne veut pas renouveler les échecs des grands plans informatiques précédents, il faut abandonner l'histoire du 80% pour l'équipement / 20% pour la formation, et passer au 50/50* », explique-t-il.

Les industriels ont déjà largement investi le terrain : les grands groupes ne se contentent plus de vendre du matériel ou des logiciels, ils offrent aux enseignants des espaces d'échange, des forums, des ressources pédagogiques, des formations pour utiliser leur technologie. «*Il faut comprendre qu'accrocher une boîte noire au mur, ça n'apporte pas grand-chose* », explique Emmanuel Pasquier, directeur général de la société Promethean, leader des tableaux blancs interactifs (TBI) en Europe. *Il faut faire un très gros travail avec la communauté éducative et mettre en place un écosystème autour du TBI qui comprenne les tableaux interactifs, les boîtiers d'évaluation, les ardoises mais aussi des logiciels d'aide à la création pédagogique, la formation et l'accompagnement continu des enseignants.* » La communauté virtuelle Promethean Planet revendique ainsi plus de 500.000 enseignants dans le monde.

Microsoft «à l'assaut du monde de l'éducation»

Campagne visant les enseignants lancée en juin 2008 par Microsoft© DR

Microsoft France a choisi de multiplier les partenariats avec le monde associatif enseignant, en adaptant son programme international «Partners in learning», actif dans une centaine de pays, au contexte français : «*Nous apportons un support technologique et financier aux initiatives des enseignants, mais notre plus grosse valeur ajoutée, c'est la mise en réseau entre enseignants* », explique Thierry de Vulpillières, directeur des partenariats éducation. Microsoft vient ainsi en aide à des projets peu reconnus et relayés par l'institution scolaire. En toute discrétion, se gardant bien de placarder son logo à tout-va.

L'entreprise américaine a ainsi participé à la refonte de la plateforme Internet du Café pédagogique, le site d'actualité pédagogique de référence avec ses 222.000 abonnés, «*qui craquait de partout* », mais se contente d'y animer un forum sur une opération commerciale «Microsoft Office 2007 gratuit pour les enseignants». Elle a aussi développé une offre de formations à cette suite bureautique et à son «espace de travail numérique» par l'in-



termédiaire de Projetice, une association d'enseignants créée en 2006.

«Au départ, différents enseignants ressentiaient comme un manque l'absence d'associations sur les Tice dans le paysage français», raconte Thierry de Vulpillières. *Ils sont venus me voir et j'ai participé au financement de la création de l'association.* » Une association qui se dit «indépendante» mais vit en partie des commandes commerciales de Microsoft. «Au côté de celles d'Orange, de Texas Instrument, Smart, etc.», nuance Thierry de Vulpillières.

C'est encore Microsoft qui est à l'origine de la tenue du premier forum des enseignants innovants à Rennes en 2008, que l'entreprise finance à hauteur de 30%. «En 2007, Microsoft avait, avec l'Unesco, organisé au Louvre le forum européen des enseignants innovants», raconte Thierry de Vulpillières. *J'ai impliqué des enseignants français et ils se sont dit qu'ils allaient organiser quelque chose au niveau national pour récompenser l'innovation pédagogique.* »

Microsoft emploie aussi des méthodes plus classiques et massives. Depuis juin 2008, les enseignants peuvent télécharger et installer gratuitement Office 2007 à leur domicile. Pour mener cet «assaut du monde de l'éducation», Microsoft et l'agence de communication Infolash ont créé un site Web spécifique et envoyé des centaines de courriers nominatifs aux enseignants (120.000 aux enseignants et personnels de collège en juin 2008 puis une seconde vague de 350.000, visant aussi les instituteurs, en novembre 2008). Une performance récompensée en 2009 par l'obtention du grand prix «acquisition et fidélisation clients» du Club des directeurs marketing et communication des TIC (Cmit).

«Un potentiel de 50.000 emplois»

Théoriquement, selon l'accord-cadre signé entre l'éducation nationale et Microsoft en 2003, l'offre n'est pas à proprement parler gratuite puisqu'elle doit être compensée par l'achat de licences

par les établissements scolaires. Microsoft «autorise la duplication des logiciels Microsoft Office sur des postes de travail personnel dans la stricte limitation du nombre de licences déployées pour usage professionnel», précise l'avenant signé en 2006. Mais dans les faits, tout enseignant peut télécharger gratuitement Office, même si son établissement n'a pas acheté de licence à Microsoft.

Ce type d'opération est régulièrement dénoncé sur la Toile par des enseignants adeptes du libre comme Jean Peyratout. «Les industriels, et notamment Microsoft, ont une attitude extrêmement offensive mais ils font leur métier, c'est normal», estime cet instituteur de Pessac (Gironde). *C'est plutôt du côté des prescripteurs qu'est le problème.* »

Même analyse d'Alexis Kauffmann, enseignant de mathématiques, actuellement à Rome, qui dénonce sur son blog «l'influence disproportionnée de Microsoft à l'école». «Je reproche surtout au ministère de l'éducation de laisser Microsoft rentrer comme dans du beurre dans le système éducatif français, faute d'avoir pris une position volontariste vis-à-vis du logiciel libre», explique-t-il. *Alors qu'en Grande-Bretagne, le Becta (l'agence britannique en charge des Tice) n'hésite pas à rédiger de longs rapports déconseillant l'adoption des nouvelles versions de Windows et MS Office en milieu scolaire tout en invitant à découvrir leurs alternatives libres que sont GNU/Linux et OpenOffice.* »

Conscient de cette dépendance, Jean-Michel Fourgous propose qu'une partie du grand emprunt aille à «la formation, la simplification des ressources pédagogiques, la clarification du rôle des collectivités locales et une meilleure coordination des acteurs». «Je pense qu'il y a un potentiel de 50.000 emplois dans les Tice dans les années à venir», prévoit-il. *Il faut inciter nos chercheurs français à travailler sur tous les services Tice car il va y avoir une explosion dans ce domaine.* »

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Éditrice de Mediapart (SAS). Capital social : 4 017 200 €.

Immatriculation : n° 500 631 932 RCS Paris. Numéro de CPPAP : en cours.

Président : Edwy Plenel. Directeur éditorial : François Bonnet.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Courriel : contact@mediapart.fr. Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08. Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90.